

Sujet : [INTERNET] Enquête publique

De : Bruno Pradès <bruno.prades123@orange.fr>

Date : 27/11/2018 09:26

Pour : pref-be-ep-eolienpoulnignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-dessous (et en PJ) ma participation à l'enquête en cours.

Avec mes salutations distinguées.

UNE ABERRATION ÉCOLOGIQUE : LES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES ET LES ÉOLIENNES GÉANTES.

L'industrialisation du monde est sans conteste la cause anthropologique principale des émissions de GES (gaz à effet de serre) et du réchauffement climatique.

Au cours du vingtième siècle la production industrielle a été multipliée par 40.

Continuer de promouvoir des systèmes de production énormes alors qu'ils en sont la cause première (des émissions de GES) ne peut être une solution à leur diminution. Surtout lorsque leur utilité n'est autre que l'enrichissement de quelques actionnaires boursiers.

Tous ces grands projets inutiles, tels les champs de panneaux photovoltaïques, les immenses éoliennes, dont le seul but est de produire de plus en plus d'énergie afin de satisfaire une consommation croissante voulue et poussée par les producteurs de cette énergie sont dans la continuité de cette aberration écologique.

Nous devons changer de paradigme si nous voulons réellement sortir de la crise climatique et stopper le réchauffement global.

Le Ministre de l'environnement, ne parle que de compétitivité et de pertes d'emplois au sujet des énergies soi-disant renouvelables ; comme si de faire gagner beaucoup d'argent à des actionnaires créait des emplois et avait une incidence sur le climat.

Réduire les entreprises à une échelle locale et autogestionnaire me semble être la première étape vers une amélioration des conditions sociales et écologiques. L'isolation des bâtiments et l'installation de chauffage thermique solaire (chauffe eau) serait efficace et créerait 100 fois plus d'emplois (et serait moins dispendieux pour l'Etat et le contribuable) que des machines à produire de l'électricité.

Nous ne sommes donc pas contre tout ; ceci étant le leitmotiv de ceux qui n'acceptent pas le dissensus et veulent éliminer les opposants, mais pour une gestion différente de l'économie.

Un bilan carbone erroné, qui fausse le « bilan » de l'opération :

les panneaux photovoltaïques et les aérogénérateurs sont censés se substituer à des centrales de combustibles fossiles alors qu'il est mis en évidence que, à cause de leur faible production non stockable, il faudra construire de telles centrales pour compenser l'absence de production

la nuit, les jours calmes et par temps couvert !

Ils ne limitent en rien les gaz à effet de serre.

Une nouvelle trouvaille : la transition énergétique.

Sous la pression des lobbies, les valets du patronat ont martelé un concept d'acceptation par tous du pillage de l'argent public par les puissances financières. Une manne pour les industriels dont le droit à polluer est prolongé par ce « verdissement » de leurs activités.

C'est bien la seule chose qui transite.

Le bourrage de crânes a commencé sur les ondes, dans les médias et les écoles afin de favoriser les sondages et autres consultations dans le sens voulu.

Les éoliennes géantes et les centrales photovoltaïques en plein champ sont financées en grande partie par les deniers publics ; il n'y a rien d'étonnant à ce que leur installation attire tous les margoulin, toutes les mafias désireuses de s'enrichir rapidement et à moindre risque.

Pour les sociétés l'investissement de l'installation photovoltaïque (ou éolienne) peut être amorti sur 12 mois :

-Réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 33% de l'amortissement.

-Subventions de la Région.

-Etudes préalables financées par l'ADEME.

-Installation reliée au réseau : le Wc (watt crête) coûte entre 5 et 9 €. Les subventions de l'ADEME plus Région plus Europe couvrent jusqu'à 80% de l'installation (dans la limite de 4,6 €/ Wc).

Au total des milliards d'euros seront offerts aux actionnaires de groupes financiers sur le dos des contribuables auxquels on demande des efforts d'austérité à cause de « la crise ».

Or ces panneaux solaires ne produisent que 8,6% du temps (chiffres RTE) et peuvent arriver à 10,2% pour les panneaux « expérimentaux ». Leur influence sur le réchauffement climatique est dérisoire surtout au regard de la pollution engendrée par leur fabrication.

On peut transposer ces chiffres aux éoliennes géantes, elles produisent seulement un peu plus, de l'ordre de 20% du temps pour les terrestres et 30% pour les en mer.

En gros les projets de l'Etat sur le territoire Français coûteraient 50 milliards € pour les éoliennes et 50 milliards € pour les lignes haute tension à construire pour relier tous les sites !

Les usines installées ont déjà coûté 137 milliards d'euros aux contribuables (fin 2017).

L'Allemagne, l'Espagne et les Etats-Unis sont en train d'arrêter leur programme éolien car il leur coûte trop cher pour un apport très faible.

Energies renouvelable englobe tout et n'importe quoi quand on le place dans le contexte de directives européennes ou françaises. Si ce terme peut signifier le non emploi de ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon et même uranium) il peut s'appliquer au vent et au soleil mais non aux aérogénérateurs et aux panneaux solaires qui ne sont que du business pour lesquels il faut installer 1kw thermique par kw établi. Les gaz à effet de serre sont donc simplement un transfert de pollution.

Dans le cadre d'une campagne pour des élections municipales l'emploi de ce terme induira en erreur les électeurs qui pourraient s'imaginer que la commune risque de construire des champs de panneaux photovoltaïques et d'éoliennes. Je pense qu'il vaudrait mieux

préciser économies d'énergies et chauffe-eau solaire afin d'éviter toute confusion.

Je dois ajouter que la consommation électrique ne représente que de 15 à 17% de l'énergie totale (transports, chauffage, industrie, agriculture) et le chauffage électrique 30% de celle-ci.

Il serait de bon ton de refuser les destructions de sites ruraux afin d'installer des usines éoliennes, leur vocation n'est pas de s'industrialiser.

Bruno Pradès, paysan à la retraite, Président de l'association Transparence. (lutte contre les abus de pouvoir).

NB : Ce texte est basé sur des critères réels et non sur des considérations partisans.

-- Pièces jointes : _____

UNE ABERRATION ÉCOLOGIQUE.pdf

30 octets

UNE ABERRATION ÉCOLOGIQUE : LES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES ET LES ÉOLIENNES GÉANTES.

L'industrialisation du monde est sans conteste la cause anthropologique principale des émissions de GES (gaz à effet de serre) et du réchauffement climatique.

Au cours du vingtième siècle la production industrielle a été multipliée par 40.

Continuer de promouvoir des systèmes de production énormes alors qu'ils en sont la cause première (des émissions de GES) ne peut être une solution à leur diminution. Surtout lorsque leur utilité n'est autre que l'enrichissement de quelques actionnaires boursiers.

Tous ces grands projets inutiles, tels les champs de panneaux photovoltaïques, les immenses éoliennes, dont le seul but est de produire de **plus en plus d'énergie** afin de satisfaire une **consommation croissante** voulue et poussée par les producteurs de cette énergie sont dans la continuité de cette aberration écologique.

Nous devons changer de paradigme si nous voulons réellement sortir de la crise climatique et stopper le réchauffement global.

Le Ministre de l'environnement, ne parle que de compétitivité et de pertes d'emplois au sujet des énergies soi-disant renouvelables ; comme si de faire gagner beaucoup d'argent à des actionnaires créait des emplois et avait une incidence sur le climat.

Réduire les entreprises à une échelle locale et autogestionnaire me semble être la première étape vers une amélioration des conditions sociales et écologiques. L'isolation des bâtiments et l'installation de chauffage thermique solaire (chauffe eau) serait efficace et créerait 100 fois plus d'emplois (et serait moins dispendieux pour l'Etat et le contribuable) que des machines à produire de l'électricité.

Nous ne sommes donc pas contre tout ; ceci étant le leitmotiv de ceux qui n'acceptent pas le dissensus et veulent éliminer les opposants, mais pour une gestion différente de l'économie.

Un bilan carbone erroné, qui fausse le « bilan » de l'opération :

les panneaux photovoltaïques et les aérogénérateurs sont censés se substituer à des centrales de combustibles fossiles alors qu'il est mis en évidence que, à cause de leur faible production non stockable, il faudra construire de telles centrales pour compenser l'absence de production

la nuit, les jours calmes et par temps couvert !

Ils ne limitent en rien les gaz à effet de serre.

Une nouvelle trouvaille : la transition énergétique.

Sous la pression des lobbies, les valets du patronat ont martelé un concept d'acceptation par tous du pillage de l'argent public par les puissances financières. Une manne pour les industriels dont le droit à polluer est prolongé par ce « verdissement » de leurs activités.

C'est bien la seule chose qui transite.

Le bourrage de crânes a commencé sur les ondes, dans les médias et les écoles afin de favoriser les sondages et autres consultations dans le sens voulu.

Les éoliennes géantes et les centrales photovoltaïques en plein champ sont financées en grande partie par les deniers publics ; il n'y a rien d'étonnant à ce que leur installation attire tous les margouilins, toutes les mafias désireuses de s'enrichir rapidement et à moindre risque.

Pour les sociétés l'investissement de l'installation photovoltaïque (ou éolienne) peut être amorti sur 12 mois :

-Réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 33% de l'amortissement.

-Subventions de la Région.

-Etudes préalables financées par l'ADEME.

-Installation reliée au réseau : le Wc (watt crête) coûte entre 5 et 9 €. Les subventions de l'ADEME plus Région plus Europe couvrent jusqu'à 80% de l'installation (dans la limite de 4,6 €/ Wc).

Au total des milliards d'euros seront offerts aux actionnaires de groupes financiers sur le dos des contribuables auxquels on demande des efforts d'austérité à cause de « la crise ».

Or ces panneaux solaires ne produisent que 8,6% du temps (chiffres RTE) et peuvent arriver à 10,2% pour les panneaux « expérimentaux ». Leur influence sur le réchauffement climatique est dérisoire surtout au regard de la pollution engendrée par leur fabrication.

On peut transposer ces chiffres aux éoliennes géantes, elles produisent seulement un peu plus, de l'ordre de 20% du temps pour les terrestres et 30% pour les en mer.

En gros les projets de l'Etat sur le territoire Français coûteraient 50 milliards € pour les éoliennes et 50 milliards € pour les lignes haute tension à construire pour relier tous les sites !

Les usines installées ont déjà coûté 137 milliards d'euros aux contribuables (fin 2017).

L'Allemagne, l'Espagne et les Etats-Unis sont en train d'arrêter leur programme éolien car il leur coûte trop cher pour un apport très faible.

Energies renouvelable englobe tout et n'importe quoi quand on le place dans le contexte de directives européennes ou françaises. Si ce terme peut signifier le non emploi de ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon et même uranium) il peut s'appliquer au vent et au soleil mais non aux aérogénérateurs et aux panneaux solaires qui ne sont que du business pour lesquels il faut installer 1kw thermique par kw établi. Les gaz à effet de serre sont donc simplement un **transfert de pollution**.

Dans le cadre d'une campagne pour des élections municipales l'emploi de ce terme induira en erreur les électeurs qui pourraient s'imaginer que la commune risque de construire des champs de panneaux photovoltaïques et d'éoliennes. Je pense qu'il vaudrait mieux préciser économies d'énergies et chauffe-eau solaire afin d'éviter toute confusion.

Je dois ajouter que la consommation électrique ne représente que de 15 à 17% de l'énergie totale (transports, chauffage, industrie, agriculture) et le chauffage électrique 30% de celle-ci.

Il serait de bon ton de refuser les destructions de sites ruraux afin d'installer des usines éoliennes, leur vocation n'est pas de s'industrialiser.

Bruno Pradès, paysan à la retraite, Président de l'association Transparence. (lutte contre les abus de pouvoir).

NB : Ce texte est basé sur des critères réels et non sur des considérations partisans.